



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
30 juillet 2006

Original : français

---

### Déclaration du Président du Conseil de sécurité

À la 5499<sup>e</sup> séance du Conseil de sécurité, tenue le 30 juillet 2006, dans le cadre de l'examen de la question intitulée « La situation au Moyen-Orient », le Président du Conseil a fait au nom de celui-ci la déclaration ci-après :

« Le Conseil de sécurité se déclare extrêmement choqué et bouleversé par le bombardement d'un immeuble résidentiel par les Forces de défense israéliennes à Cana, dans le Sud-Liban, qui a entraîné la mort de dizaines de civils, pour la plupart des enfants, et blessé de nombreuses autres personnes. Il présente ses plus profondes condoléances aux familles des victimes et au peuple libanais.

Le Conseil de sécurité déplore vivement la perte de ces êtres innocents et la mort de civils dans le présent conflit et prie le Secrétaire général de lui rendre compte dans une semaine au plus tard des circonstances de ce tragique incident.

Le Conseil de sécurité se déclare préoccupé par la menace d'une escalade de la violence qui aggraverait encore la situation humanitaire, appelle à la cessation de la violence et souligne l'urgence d'un cessez-le-feu durable, permanent et viable.

Le Conseil de sécurité se déclare à nouveau extrêmement préoccupé par les pertes en vies humaines et les souffrances subies par les populations libanaise et israélienne, la destruction généralisée des infrastructures civiles et le nombre accru de personnes déplacées.

Le Conseil de sécurité demande instamment à toutes les parties d'autoriser un accès immédiat et sans restriction à l'aide humanitaire.

Le Conseil de sécurité déplore tous les actes dirigés contre le personnel des Nations Unies et demande que la sûreté et la sécurité de l'ensemble du personnel et des locaux des Nations Unies soient pleinement respectées.

Le Conseil de sécurité se déclare déterminé à travailler sans plus tarder à l'adoption d'une résolution pour régler durablement la crise, en s'appuyant sur les initiatives diplomatiques en cours.

Le Conseil de sécurité demeure saisi de la question. »



